

**Embargo:**  
Jeudi 21 novembre 2019  
11 heures

**Communiqué de presse du 21 novembre 2019**

## **L'assistance et les soins coûtent cher aux personnes âgées, voire très cher suivant leur lieu de domicile**

**La question est aussi actuelle que non clarifiée jusqu'à présent : quel est l'impact de la hausse des frais d'assistance et de soins sur le porte-monnaie des retraité-e-s ? Neuf fondations donatrices apportent désormais un éclairage sur la situation : une étude de la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest, initiée et financée par lesdites fondations, montre que les coûts de l'assistance et des soins à la charge des particuliers pèsent particulièrement lourd sur le budget des classes moyennes. Suivant le lieu de domicile, on remarque en outre des différences frappantes concernant le revenu librement disponible : pour les retraité-e-s vivant à leur domicile, les écarts peuvent atteindre 33 000 francs par an.**

Étant donné que le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans ayant besoin de soins va s'accroître en Suisse dans les années à venir, les frais de prise en charge ambulatoire et en institution vont continuer à augmenter. De nombreux calculs montrent l'impact de ces frais sur le système sanitaire et social. Mais la charge financière que cela implique au niveau individuel n'avait quasiment pas été étudiée jusqu'à présent. En Suisse, la part des frais médicaux à la charge des particuliers est élevée. Ainsi, l'assistance et les soins ne peuvent souvent pas être financés par les seuls revenus acquis sous forme de rente. De nombreuses personnes âgées doivent piocher dans leurs économies ou demander à bénéficier de prestations complémentaires. Pour le compte de neuf fondations suisses, la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest a calculé, dans le cadre d'une simulation détaillée, les frais d'assistance et de soins à la charge des particuliers et leur impact sur le revenu librement disponible dans les 26 chefs-lieux de cantons.

### **Les ménages de retraité-e-s doivent payer beaucoup de leur poche**

Les dépenses d'assistance sont un poste important dans le budget pourtant fragile des ménages de retraité-e-s. Elles pèsent beaucoup plus lourd que les frais de soins, car ces derniers sont en grande partie pris en charge en Suisse par les caisses-maladie. De nombreuses personnes âgées ont cependant besoin en premier lieu d'assistance et de soutien – et non pas de soins – dans leur vie quotidienne. Or, ces frais sont en grande partie à la charge des retraité-e-s. Les calculs de l'étude montrent ce que cela peut représenter – selon le chef-lieu de canton – pour une personne seule disposant d'un revenu moyen (39 600 francs) et d'une fortune moyenne (137 300 francs) : entre 2200 francs par an à Fribourg et près de 23 000 francs par an à Berne (voir ill. 1 en annexe). Les choses sont différentes si l'on considère un ménage d'une personne disposant d'un faible revenu et d'un très petit patrimoine : dans la plupart des chefs-lieux de cantons, la majeure partie des frais d'assistance et de soins est couverte par les prestations complémentaires. Ainsi, la part des frais à la charge de cette personne est réduite à zéro quasiment partout.

### **De très grandes différences entre les chefs-lieux de cantons**

À situation de départ identique (état de santé, revenus et fortune), les retraité-e-s doivent financer de leur poche des frais d'assistance et de soins différents en fonction de leur lieu de domicile. De même, le revenu librement disponible varie fortement, car nombre de réglementations du système sanitaire, fiscal et de sécurité sociale sont fixées à l'échelon cantonal et communal. Les différences de revenus librement disponibles constatées entre les différents chefs-lieux de cantons ont tendance à augmenter en même temps que le revenu et la fortune. Elles peuvent atteindre 40 000 francs par

an pour les personnes vivant en EMS et 33 000 francs par an pour les retraité-e-s vivant à leur domicile.

### **Une classe moyenne lourdement sollicitée**

Les ménages des classes moyennes doivent payer de leur poche des frais d'assistance et de soins élevés, et les revenus de leurs rentes ne suffisent souvent pas à couvrir les frais courants d'un EMS. Ces personnes doivent donc piocher dans leur épargne jusqu'à pouvoir prétendre à des prestations complémentaires. L'imputation de la fortune d'une personne seule fortement dépendante à revenu et fortune moyens peut atteindre, suivant le lieu de domicile, quelque 31 000 francs par an (Lucerne). Dans la plupart des chefs-lieux de cantons, l'imputation de la fortune de cette personne oscille entre 10 000 et 20 000 francs par an (voir ill. 2 en annexe). Les retraité-e-s ne bénéficient de prestations complémentaires pour couvrir les frais d'EMS que lorsqu'une grande partie de leur fortune a été utilisée. Il en résulte dans presque tous les chefs-lieux de cantons un revenu librement disponible de quelques milliers de francs par an.

### **Impulsions données par les fondations**

Par cette étude commune, qui fait figure de nouveauté dans le paysage des fondations, les neuf fondations et organisations donatrices participantes souhaitent apporter de nouvelles données afin d'enrichir le débat sur les changements sociétaux. Les institutions suivantes ont initié et soutenu financièrement l'étude : Age-Stiftung, Beisheim Stiftung, Emma Schaub Stiftung, Ernst Göhner Stiftung, fondation Leenaards, Pour-cent culturel Migros, Paul Schiller Stiftung, Société suisse d'utilité publique et Walder Stiftung. À travers cette étude se concentrant sur les ménages de retraité-e-s, les fondations souhaitent contribuer à combler une lacune de connaissances, car dans les analyses des frais d'assistance et de soins, on oublie souvent l'individu.

#### **Simulation détaillée**

Afin de comparer les revenus librement disponibles dans les 26 chefs-lieux de cantons, neuf cas types représentant différentes situations de vie et compositions de ménages ont été définis. Les frais d'assistance et de soins, d'autres éléments du coût de la vie, les impôts et les prestations complémentaires peuvent être combinés aux revenus et fortunes pour calculer le revenu librement disponible. Ces travaux de recherche fournissent un modèle de simulation qui pourra être utilisé pour d'autres études.

#### Plus d'informations :

Pour le consortium de fondations :

Antonia Jann, directrice de la fondation Age

Tél. : 044 455 70 62, 079 344 14 18, antonia.jann@age-stiftung.ch

Pour l'équipe de recherche :

Carlo Knöpfel, Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest

Tél. : 061 228 59 16, 079 536 46 76, carlo.knoepfel@fhnw.ch

Téléchargements à l'adresse [www.revenu-des-aines.ch](http://www.revenu-des-aines.ch)

- Étude complète en allemand ; avec résumés en anglais, français et italien

- Version abrégée de l'étude en allemand, français et italien

- Graphiques et illustrations (reproduction autorisée sous réserve de mentionner la source)

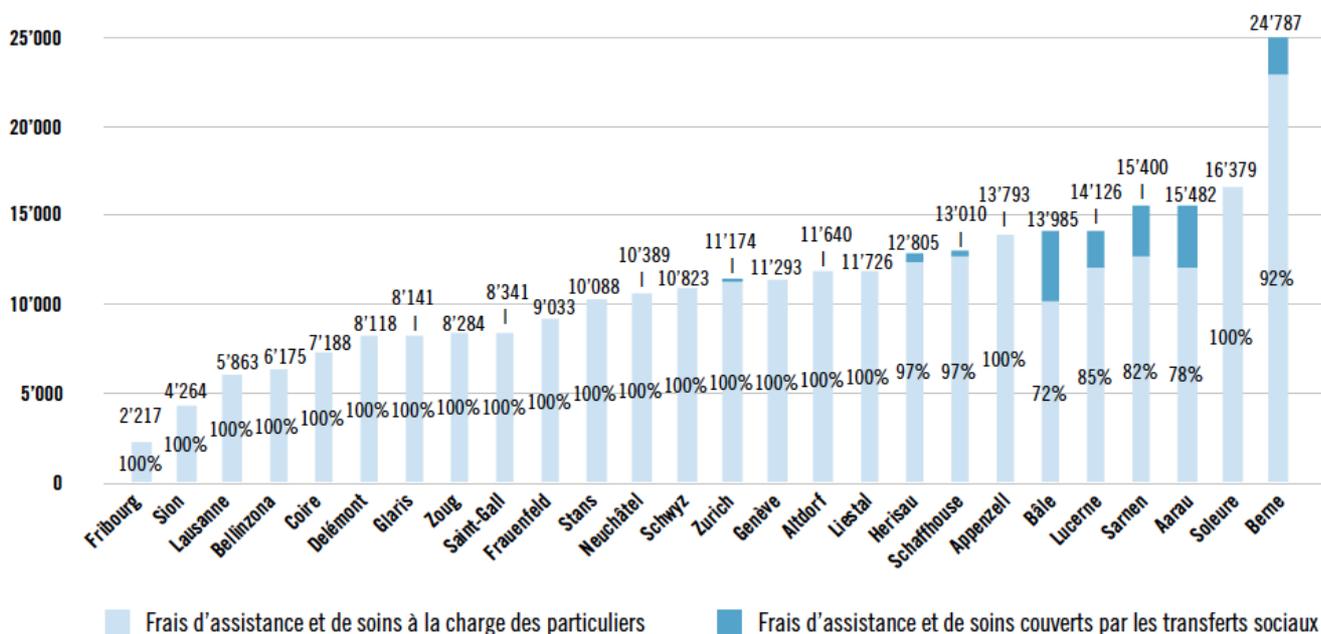
#### Étude :

Knöpfel Carlo, Leitner Johanna, Meuli Nora, Pardini Riccardo (2019): Das frei verfügbare Einkommen älterer Menschen in der Schweiz. Eine vergleichende Studie unter Berücksichtigung des Betreuungs- und Pflegebedarfs. Muttenz: Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut Sozialplanung, Organisatorischer Wandel und Stadtentwicklung ISOS.

# Étude « Revenus des personnes âgées »

## Dossier de presse : illustration 1

Frais d'assistance et de soins pour un ménage d'une personne vivant à son domicile (cas type 3), troisième quintile, dans tous les chefs-lieux de cantons (en francs par année)



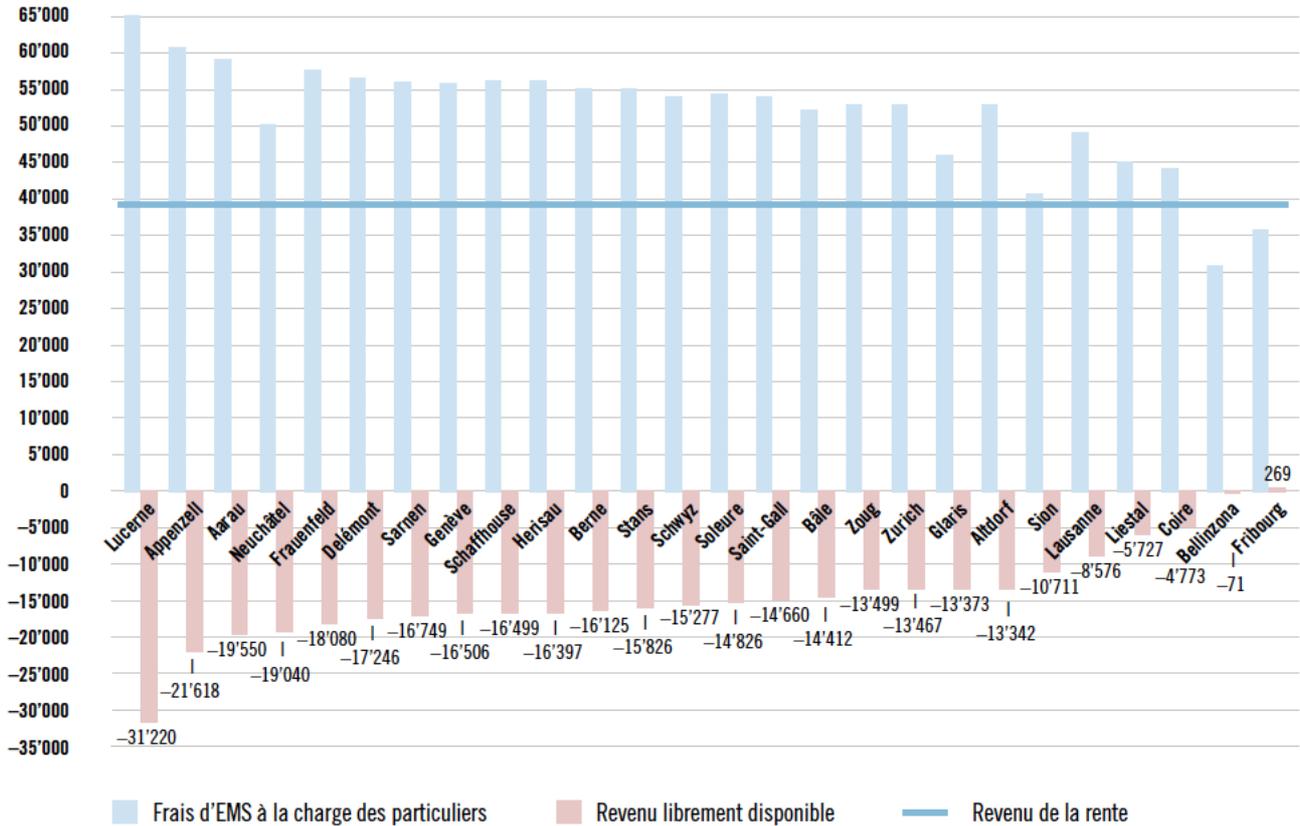
Source: calcul et représentation graphique des auteurs; classement en fonction des frais d'assistance et de soins facturés

**Exemple de lecture:** à Bâle, les frais d'assistance et de soins facturés pour le cas type 3 ayant un revenu et une fortune moyens (troisième quintile) sont de 13'985 francs pour l'année 2018. Les frais d'assistance et de soins à la charge du particulier (partie bleu clair de la colonne) représentent 72% de cette somme, soit 10'070 francs. Les 28% restants, soit 3'916 francs (partie bleu foncé), sont la part du total des frais d'assistance et de soins facturés pouvant à Bâle être couverts par des transferts sociaux.

# Étude « Revenus des personnes âgées »

## Dossier de presse : illustration 2

Influence des frais d'EMS à la charge des particuliers sur le revenu librement disponible d'un ménage d'une personne vivant en EMS (cas type 8), troisième quintile, dans tous les chefs-lieux de cantons (en francs par année)



Source: calculs et représentation graphique des auteurs; classement en fonction du revenu librement disponible

**Exemple de lecture:** en 2018, le revenu de la rente (ligne bleue) est pour le troisième quintile (revenu et fortune moyens) du cas type 8 de 39'600 francs dans tous les chefs-lieux de cantons. À Neuchâtel, les frais d'assistance et de soins à la charge du particulier (colonnes bleues) se montent à 50'000 francs. Ce chiffre influence le revenu librement disponible (colonnes rouges), qui est de -19'040 francs à Neuchâtel. Dans ce cas, le montant manquant pour couvrir les frais à la charge du particulier doit être prélevé sur la fortune.

## Étude « Revenus des personnes âgées »

### Dossier de presse : le consortium de fondations

---

#### **Age-Stiftung**

En tant que fondation donatrice indépendante, nous soutenons des projets innovants dans le domaine de l'habitat senior et nous nous engageons pour des solutions pérennes. Nous rendons publiques les expériences tirées des projets subventionnés. En coopération avec nos partenaires subventionnés, nous voulons générer du savoir et apporter une contribution constructive à une approche différenciée du vieillissement de la société.

[www.age-stiftung.ch](http://www.age-stiftung.ch)

#### **Beisheim Stiftung**

La fondation Beisheim encourage et initie des projets permettant aux personnes jeunes et plus âgées de mener une vie autodéterminée et d'accéder à la participation sociale. Les thèmes de l'éducation, de la santé, de la culture et du sport sont au centre du travail de la fondation.

[www.beisheim-stiftung.com](http://www.beisheim-stiftung.com)

#### **Emma Schaub Stiftung**

La fondation Emma Schaub soutient les personnes démunies âgées (à partir de 55 ans), en particulier les infirmes et les malvoyants.

[www.emmaschaubstiftung.ch](http://www.emmaschaubstiftung.ch)

#### **Ernst Göhner Stiftung**

La fondation Ernst Göhner finance des sociétés de participation ainsi que le soutien et la promotion d'institution culturelles, scientifiques et sociales.

[www.ernst-goehner-stiftung.ch](http://www.ernst-goehner-stiftung.ch)

#### **Fondation Leenaards**

La Fondation Leenaards cherche à stimuler la dynamique créatrice dans l'arc lémanique (cantons de Vaud et Genève). Elle atteint cet objectif en apportant son soutien à des personnes et à des institutions à même de déployer créativité et force d'innovation dans les domaines culturel, âge & société et scientifique.

[www.leenaards.ch](http://www.leenaards.ch)

#### **Pour-cent culturel Migros**

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, et qui plonge ses racines dans le sens de responsabilité du groupe à l'égard de la société. Il s'engage à fournir à la population un large accès à la culture et à la formation, à donner aux gens la possibilité de réfléchir à la société et de contribuer aux changements sociaux, économiques et culturels. Les piliers de l'engagement de Migros sont la culture, la société, la formation, les loisirs et l'économie.

[www.migros-kulturprozent.ch](http://www.migros-kulturprozent.ch)

#### **Paul Schiller Stiftung**

La fondation Paul Schiller crée et soutient des œuvres d'utilité publique de toutes sortes. La fondation peut également attribuer des fonds au profit des animaux et des jardins zoologiques.

[www.paul-schiller-stiftung.ch](http://www.paul-schiller-stiftung.ch)

#### **Société suisse d'utilité publique**

La SSUP encourage les activités d'utilité publique et de bienfaisance en Suisse. Pour ce faire, elle soutient des organisations et des projets favorisant la cohésion sociale et le bénévolat.

[www.sgg-ssup.ch](http://www.sgg-ssup.ch)

#### **Walder Stiftung**

La fondation Walder se consacre au thème des conditions de vie et d'habitat des personnes âgées sous toutes ses facettes. Son action vise une qualité d'habitat optimale pour toutes les personnes âgées, quels que soient leur situation de vie et leur état de santé.

[www.walder-stiftung.ch](http://www.walder-stiftung.ch)

Le consortium de fondations a été soutenu par **SwissFoundations**, l'association des fondations donatrices suisses.

[www.swissfoundations.ch](http://www.swissfoundations.ch)